

Cerinol®OF

Mortier mono-composant de finition et de resurfaçage, à base de polymères (PCC)

AFAQ AFNOR CERTIFICATION

11 avenue F de Pressensé

93571 Saint-Denis La Plaine Cedex France



Réparation
P 18-840
Cf. Règlement
030

Nature et propriétés

CERINOL OF est un mortier fin à prise hydraulique, amélioré par des résines de synthèse et des sables de silice sélectionnés (grain max. de 0,5 mm). Il permet un ragréage en faible épaisseur de 1,5 à 5 mm. Il se caractérise entre autre par une excellente adhérence sur béton ou sur mortier épais de réparation, par. ex. CERINOL RM.

Propriétés principales:

- Haute résistance à l'arrachement
- Haute rétention d'eau
- Retrait infime
- Mise en oeuvre facile
- Bon lissage.

CERINOL OF correspond aux spécifications relatives à la réparation du béton (PCC II + III).

Caractéristiques

Base	ciment, sables siliceux, résines de synthèse
Couleur	gris ciment
Densité apparente de la poudre	env. 1,4 kg/dm³
Masse volumique après gâchage	env. 2,0 kg/dm³
Consistance après mélange	plastique
Gâchage	+ 4,5 litres d'eau + 25 kg CERINOL OF ou 1 vol. d'eau + 5,5 vol. de CERINOL OF
Température d'application	de + 5 °C à + 30 °C (support et air ambiant)
Application	truelle lisse ou feutrée
Epaisseur d'application	de 1,5 à 5,0 mm
Durée pratique d'utilisation	env. 60 minutes à + 20 °C
Résistance à la compression	env. 40 N/mm²
Résistance à la traction-flexion	env. 9 N/mm²
Adhérence sur béton	≥ 1,5 N/mm²
Consommation	env. 1,7 kg/m² et par mm

Domaines d'utilisation

CERINOL OF est un mortier de finition et de resurfaçage, utilisé pour retoucher et égaliser les faibles défauts de planimétrie du béton après le ragréage au CERINOL FM, ES 4 ou RM, soit ponctuellement, soit en grande surface.

CERINOL OF convient pour les travaux intérieurs et extérieurs.

Mise en œuvre

Préparation des supports

Le support doit être sain, ferme et libre de toutes saletés.

Enlever les parties friables ou farinantes. La résistance du support à l'arrachement doit être ≥ 1,5 N/mm².

Humidifier le support à une seule ou plusieurs reprises selon la porosité. Appliquer CERINOL OF sur le support mat-humide.

Gâchage

Gâcher 4,5 litres d'eau par sac de 25 kg de CERINOL OF ou pour de petits mélanges 1 volume d'eau et 5,5 volumes de CERINOL OF.

Verser dans un seau propre le liquide de gâchage puis le mortier CERINOL OF (et non l'inverse). Mélanger pendant 3 minutes à l'aide d'une perceuse électrique munie de l'agitateur Deitermann N° 2 jusqu'à obtention d'un mortier sans grumeaux. Pour de grands mélanges, utiliser un mélangeur à bras.

Application

Appliquer d'abord CERINOL OF en une fine couche de bouche-porage sur le support mat-humide, afin d'empêcher le bullage puis en couche de 1,5 à 5 mm maximum, sans délai d'attente entre les 2 couches. Appliquer les 2 couches sur une seule et même surface en continu.

Ne pas travailler de grandes surfaces à la fois. Le temps d'utilisation du mélange est d'env. 60 minutes à + 20 °C.

Après les 30 à 90 minutes suivant la pose, lisser CERINOL OF en surface avec une taloche moltoprène humide (non ruisselante) à fine structure. Lisser avec précaution sans appuyer. Les dernières traces disparaissent à la taloche feutrée légèrement humide.

Après sa fin de prise, CERINOL OF est perméable à la vapeur d'eau, résiste au gel et aux intempéries.

Après sa pose, il doit être protégé pendant 2

jours contre une dessiccation trop rapide. Après ce délai de 2 jours, il peut être peint – avec le revêtement filmogène anti-carbonatation en phase aqueuse EUROLAN Color C ou – avec le revêtement souple anti-carbonatation en phase aqueuse EUROLAN Color D.

Précautions

Protéger les surfaces contre le soleil et le vent, afin d'éviter un séchage trop rapide. Couvrir les surfaces en conséquence. Ne pas asperger d'eau sur le mortier frais.

Consommation

Env. 1,7 kg/m² de CERINOL OF par mm d'épaisseur.

Emballage et stockage

CERINOL OF est livré en sac de 25 kg (poids net).

Entreposé au sec, le produit se conserve 9 mois min. dans son emballage d'origine non ouvert.

Remarques

A faible teneur en chromate (TRGS 613).

La mise en œuvre correcte de nos produits n'est pas soumise à notre contrôle. Notre garantie ne porte dès lors que sur la qualité de nos produits dans le cadre de nos conditions générales de vente et de livraison. Nous ne pouvons donc pas assurer la responsabilité des mécomptes éventuels provenant d'une application incorrecte de nos produits.

Respecter les mesures de sécurité mentionnées dans la fiche de sécurité du produit et sur l'étiquette des emballages, en matière de prévention d'accidents corporels et matériels.

La présente notice technique annule et remplace toutes les informations précédentes données sur ce produit.

Nous nous réservons le droit de modifier nos produits dans le sens d'une amélioration de leurs caractéristiques techniques.

Les informations communiquées par nos services et/ou distributeurs et qui ne figuraient pas dans la présente notice technique, doivent faire l'objet d'une confirmation écrite.

DETERMANN

maxit Group

maxit France
4, rue de Mulhouse
68180 Horbourg-Wihr
France
Tél. 03 89 20 10 80
Fax 03 89 20 10 75
Internet www.maxit.fr

maxit France
Allée de la Luye
01150 Saint-Vulbas
France
Tél. 04 74 46 20 80
Fax 04 74 61 58 80
Internet www.maxit.fr

maxit France
Route de Tritteling
570380 Faulquemont
France
Tél. 03 87 29 27 70
Fax 03 87 29 38 98
Internet www.maxit.fr